

ALGER

1935

M. Khaznadar M., interprète judiciaire honoraire à Alger ; Mme et M. Khaznadar Georges, juge d'instruction à Tizi-Ouzou, et leurs enfants : Jean et Gabriel ; Mme, née Marie Khaznadar, et M. Abel Varnier, administrateur de la commune mixte de la Mina à Clinchant (Oran) et leurs enfants : Georgette, Paul et Germaine ; Mme et M. Léonce Castan, propriétaire à Roquefort-des-Corbières (Aude) ;

Les familles parentes et alliées, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne d

Madame KHAZNADAR

Née Gabrielle TAILLADE

décédée à Alger, le 22 septembre 1935, munie des sacrements de l'Eglise. Les obsèques ont eu lieu le lundi 23 septembre, à Alger, dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tiendra lieu de faire-part.

La famille ne reçoit pas.

Alger, 103, boulevard Saint-Saëns.

Mme et M. Georges Khaznadar, juge d'instruction à Tizi-Ouzou et leurs enfants Jean et Gabriel ; Madame née Marie Khaznadar et M. Abel Varnier, administrateur de la Commune mixte de la Mina et leurs enfants Georgette, Paul et Germaine ; Monsieur B. Khaznadar, chef d'escadron en retraite à Lyon-Villeurbanne ; M. M. Khaznadar, pharmacien à Nice ; Madame et Monsieur Léonce Castan, propriétaire à Roquefort-des-Corbières (Aude) ; Monsieur Sélim Hamadi-Khaznadar, propriétaire à Sidi-Bel-Abbès ; les familles parentes et alliées, ont la douleur de vous faire part de la mort de

Monsieur KHAZNADAR

• Interprète judiciaire honoraire

leur père, frère, beau-frère, oncle et allié, survenue à Alger, 103, Bd. Saint-Saëns, le 6 novembre 1935 dans sa 71^e année. Les obsèques ont eu lieu le 7 novembre dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire part.

La famille ne reçoit pas.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Un grand merci à Denis GRASSET pour la collecte de ces données

